



SENEGAL

SOIXANTE SEPTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR MACKY SALL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*New York, 25 Septembre 2012
Seule la version prononcée fait foi
Check against delivery*

Majestés,

Altesses,

Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation,

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord féliciter Son Excellence Monsieur **Vuk JEREMIC** pour son élection à la Présidence de la 67^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies et lui présenter mes meilleurs vœux de succès.

Je salue également la contribution positive de l'Ambassadeur **Nassir Abdulaziz Al-NASSER**, Président de la 66^e Session, aux travaux de l'Assemblée générale.

Au Secrétaire général **BAN Ki-Moon**, je réitère les encouragements et le soutien du Sénégal dans l'exercice de sa délicate mission au service de notre Organisation.

Le 25 mars dernier, après deux tours de scrutin âprement disputés, dans le calme et la sérénité, le peuple sénégalais, inspiré de ses valeurs de démocratie et de liberté, a massivement voté, à plus de 65%, pour le changement à la tête de l'Etat et le respect des exigences républicaines.

Des pays et organisations amis nous ont soutenus et accompagnés dans cette belle aventure de consolidation de notre tradition démocratique, notamment pour le perfectionnement de nos instruments électoraux et la supervision de toutes les étapes du scrutin.

Je leur redis ici nos sincères remerciements.

En tant que Président nouvellement élu du Sénégal, je viens réaffirmer notre foi dans nos valeurs communes et dans la vocation des Nations Unies de favoriser, par la coopération, l'avènement d'un monde meilleur et plus accueillant pour tous.

Bâtir un monde meilleur, c'est assurément et avant tout œuvrer ensemble pour que la paix règne entre les peuples et en leur sein, comme le suggère le thème de cette Session, qui porte sur *«L'ajustement ou le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques»*.

Nées sur les cendres et les débris de la guerre, les Nations Unies traduisent le rêve et l'espoir d'un monde libéré du spectre de l'antagonisme et affranchi d'une vision manichéenne où les bons seraient d'un côté et les mauvais de l'autre.

Soixante-sept ans après, entre médiations et bons offices, entre conciliations, arbitrages et missions de paix, l'Organisation a contribué de façon remarquable à la pacification des relations internationales.

Mais soixante-sept ans après, malgré ces progrès louables, les menaces à la paix et à la sécurité restent tout de même préoccupantes et ont profondément changé de nature.

C'est le cas au Nord Mali, où des bandes terroristes organisées, puissamment armées et nourries de trafics illicites de tous genres, continuent d'occuper en toute illégalité les deux tiers du pays, de semer la désolation parmi les populations et de détruire des symboles du patrimoine culturel mondial.

Le Nord Mali est devenu une zone de non droit, un sanctuaire pour le recrutement et l'entraînement de la nébuleuse terroriste internationale qui, prenant abusivement l'Islam comme prétexte pour masquer ses activités criminelles, se donne pour ambition de s'attaquer à des intérêts étrangers et d'atteindre d'autres pays de la sous-région et du monde.

Garant de la sécurité collective des Etats membres en vertu de la Charte des Nations Unies, le Conseil de Sécurité a l'obligation d'agir pour mettre fin à cette situation.

Autrement, il aura failli à ses responsabilités.

C'est pourquoi nous invitons à nouveau le Conseil à autoriser les actions nécessaires pour combattre les groupes terroristes et restaurer l'intégrité territoriale du pays.

Je réitère en même temps notre ferme rejet de toute partition du Mali et notre condamnation du coup d'Etat du 22 mars 2012.

Notre conviction est qu'en Afrique comme ailleurs, la place de l'Armée, c'est la caserne ; et sa vocation, c'est de rester sous le commandement de l'autorité civile.

En Guinée Bissau, à l'instar des Etats membres de la CEDEAO, nous saluons les efforts que mène le Gouvernement de Transition pour la réconciliation nationale, le redressement des Institutions du pays, l'organisation d'élections crédibles et le retrait définitif des militaires de la scène politique.

Déjà éprouvée par des années d'instabilité institutionnelle et économique, la Guinée Bissau reste aussi confrontée à des groupes narcotrafiquants étrangers, sans foi ni loi. Elle mérite l'attention et le soutien de la Communauté internationale.

Tout comme la Palestine !

En sa qualité de Président pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal redit son soutien à la création d'un Etat palestinien viable et indépendant, avec Jérusalem Est comme capitale et siégeant ici, parmi les Nations libres.

Un Etat palestinien viable et indépendant, vivant en paix avec l'Etat d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, est une de nos plus vieilles promesses non tenues.

Sa réalisation reste pourtant le seul gage d'un règlement pacifique, juste et durable de la crise au Moyen Orient. Dans l'intérêt de tous les peuples de la sous-région et du monde, il est temps que la terre sainte des